

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009  
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15  
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15  
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Centre d'Information Jeunesse Aquitaine (CIJA) - Subvention 2009 - Décision -  
Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le C.I.J.A est une association portant l'agrément « Jeunesse et Education Populaire », attribué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative, et affiliée à l'Union Nationale de l'Information Jeunesse. L'association a pour vocation de diffuser, auprès de la jeunesse d'Aquitaine, toutes les informations relatives aux potentialités culturelles, touristiques, économiques de la région, notamment celles qui relèvent des communes de la Communauté urbaine de Bordeaux (infrastructures, animations, vie pratique...).

Implanté dans deux locaux au centre de Bordeaux et dans vingt deux centres répartis sur le territoire de la Communauté urbaine, le C.I.J.A est fréquenté en majorité par des lycéens et des étudiants. Environ 1 500 jeunes par jour bénéficient des actions de cette association, et son site Internet, proposant offres d'emploi, offres de stages, offres de logement, ainsi que des plaquettes en téléchargement, reçoit 60 000 connexions par an.

Actuellement, le CIJA emploie 15 salariés permanents, en CDI, dont 4 à temps partiel. Par ailleurs, le CIJA accueille 4 salariés en contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Depuis 1994, la Communauté urbaine participe au développement de cette structure par l'allocation d'une subvention.

Le CIJA est un relais d'information incontournable pour les élus et les collectivités territoriales sur les questions européennes.

Mais les domaines d'intérêts des visiteurs sont multiples (emploi, formation, prévention santé, loisirs). L'association assure un maillage territorial en partenariat avec le Point Information Jeunesse, sur les communes de la Cub.

Outre sa mission d'informer, à l'aide de guides gratuits, sur les thèmes du logement, de la création d'entreprises, sur les loisirs culturels et sportifs, l'association a également vocation à être un relais supplémentaire d'information sur les grandes politiques publiques : transports en commun, collecte des déchets, sécurité routière.

Dans un contexte général d'ouverture européenne, le Cija souhaite développer encore davantage sa vocation européenne. De manière générale, les activités du Cija relevant du domaine de communication à caractère intercommunal et d'intérêt local, notre établissement, au titre de l'exercice 2009, est sollicité pour verser une subvention de 33 000 euros au C.I.J.A. dans le cadre d'un budget prévisionnel HT s'élevant à 1 054 900 euros, réparti selon le tableau figurant en annexe.

Cependant, nous vous proposons de maintenir le montant accordé lors des deux années précédentes, soit 29 000 euros.

Ainsi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- 1) décider de verser au C.I.J.A une subvention de 29 000 euros au titre de l'exercice 2009, à imputer sur l'article 6574 - chapitre 65 – fonction 0230 du budget de l'exercice 2009,
- 2) autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de celle-ci.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2009

M. ALAIN CAZABONNE